

On dispose deux machines à foularder, on donne la préférence à celles qui ont des rouleaux de caoutchouc et dont les bassines sont en bois, il faut éviter, autant que possible, les pièces en fer qui noirciraient la dissolution de tannin.

On monte l'une de ces machines, avec la dissolution renfermant 20 grammes de tannin par litre et l'autre avec une dissolution de

10 grammes d'émétique	}	par litre d'eau.
2 grammes de cristaux de soude		

Le tissu sec est foulardé, d'abord, avec la dissolution tiède de tannin, puis on le passe sur l'autre machine dans le bain d'émétique, et on lave soigneusement.

Pour le coton en laine et les écheveaux, on fait les mêmes opérations dans deux grands vases en bois. Suivant l'intensité de la nuance à obtenir, on prend en tannin de 4 à 6 p. ‰ du poids du coton, on le dissout dans une quantité d'eau suffisante pour couvrir la marchandise, on y entre le coton, on le manœuvre un instant et on le laisse séjourner dans le bain de 3 à 4 heures.

Après un bon essorage, on introduit la matière sans la laver dans le second bain, qui contient :

de 2 1/2 à 3 p. ‰ d'émétique
1/2 à 1 p. ‰ de cristaux de soude,

le tout compté sur le poids de la marchandise.

Comme dans le premier bain, on la laisse reposer de 2 à 3 heures, après l'avoir remuée un moment, puis on l'exprime et on la lave à fond.

Les bains de mordantage doivent toujours être renourris, en raison du poids de la marchandise qu'on y a passé et l'on peut s'en servir aussi longtemps qu'ils demeurent propres.